

Par E-mail à

Yvonne Gilli, Présidente FMH

Berne, le 23 octobre 2025

Lettre ouverte sur la nécessité urgente d'agir en matière d'octroi de titres

Chère Madame Gilli, chère Yvonne

L'Association des Médecins d'Institution de Genève (AMIG), section genevoise de l'ASMAC/VSAO, soutenue par l'Association des Médecins Assistant-e-s et chef-fe-s de clinique du canton de Vaud (ASMAV) et notre faîtière l'ASMAC/VSAO, vous interpelle publiquement, par la présente, au sujet de la défaillance prolongée de l'Institut Suisse pour la Formation Médicale (ISFM), organe de la FMH chargé de la validation des titres FMH. Depuis plus d'une année, le fonctionnement de l'ISFM est gravement perturbé, entraînant des retards en constante augmentation dans la reconnaissance des titres, empêchant ainsi de nombreux médecins dûment formés d'obtenir le titre nécessaire à l'exercice de leur activité — une profession essentielle au bien-être de la population.

Nous rappelons qu'au mois de juin dernier, suite à l'intervention de l'ASMAC/VSAO, l'engagement avait été pris lors de la Chambre médicale de faire de la résorption des retards une priorité d'action et de ramener, d'ici janvier 2026, les délais de traitement des demandes à un niveau raisonnable, soit à 90 jours au maximum (alors que le règlement sur la formation postgraduée prévoit un délai de deux mois).

Le Conseil Fédéral, qui avait été saisi de cette problématique durant l'été par un parlementaire, avait pris acte de ces promesses d'amélioration.

Nous constatons aujourd'hui avec consternation que ces promesses n'ont pas été tenues et que la situation ne s'est pas améliorée. Bien au contraire, les délais de traitement des dossiers se sont encore allongés : ils sont passés, en trois mois, de 6–7 mois d'attente à plus de 12 mois d'attente (si l'on se réfère aux indications figurant sur le site de l'ISFM). Cette évolution objectivement inacceptable démontre l'incapacité manifeste de l'ISFM à gérer cette crise sans une implication externe immédiate.

Face à cette inertie, de nombreux médecins, se sentant ignorés, épuisés et profondément inquiets pour leur avenir professionnel, se sont organisés en dehors de l'ASMAC/VSAO pour entreprendre des démarches juridiques individuelles à l'encontre de l'ISFM et de la FMH.

Informée de ces derniers développements, l'ASMAC, sous l'impulsion notamment de l'AMIG, a publié une lettre ouverte à la FMH, exposant des exigences claires et légitimes pour un retour à un fonctionnement normal de l'ISFM. À la suite de ce courrier, la Présidence de la FMH ainsi que celle de l'ISFM ont annoncé la tenue d'une séance d'information conjointe aux membres de la VSAO/ASMAC.

La séance d'information, ayant eu lieu le 20 octobre, nous laisse désespérés et perplexes. Nous y attendions la preuve d'une faitière forte et à l'écoute, au travers de mesures rassurantes et de jalons concrets jusqu'à la résolution de la crise. Nous n'avons rien entendu de tel. Pire encore, l'ISFM admet être encore loin de la mise en œuvre de la réallocation de ses ressources internes de manière cohérente au moment où nous parlons alors que cette demande lui a été signifiée en juin par la chambre médicale. Nous sommes inquiets de voir que la FMH semble désintéressée de la débandade se déroulant sous ses yeux, ou pire impuissante à diriger son institut. Nous sommes attristés de devoir utiliser des termes aussi radicaux mais n'avons pas obtenu la moindre raison de croire que la FMH était à la hauteur de la crise et que nous pouvions être rassurés d'une résolution prochaine.

Nous tenons par la présente à rappeler une nouvelle fois ouvertement que la présidence de notre association faitière à tous, la FMH, a la responsabilité de veiller à ce que cette dernière atteigne ses buts, or elle n'a toujours pas annoncé la mise en œuvre d'un plan d'action pour résorber la crise qui affecte l'ISFM. Nous avons ainsi l'impression que la présidence de la FMH n'a pas réellement pris conscience de la gravité de la situation et de la nécessité de traiter ce dossier prioritairement en adoptant immédiatement des mesures d'urgence publiques et fortes pour permettre à l'ISFM de remplir la mission qui est la sienne dans le respect de la législation et des statuts de la FMH. Si la présidence de la FMH, en tant qu'organe directeur, n'est pas en mesure de rétablir elle-même une situation conforme au droit au sein de l'ISFM dans un délai respectable, l'intervention des autorités de surveillance étatiques deviendra indispensable. Si nous ne recevons toujours aucune indication quant à la capacité de la FMH à gérer cette crise dans les plus brefs délais, nous ne voyons pas d'autre possibilité que de prendre d'autres mesures afin de dénoncer une possible inaptitude de la FMH et son institut fille, l'ISFM, à remplir le mandat public qui leur est donné par la Confédération en vertu de la LPMéd. Nous sommes clairement d'avis qu'une solution avec l'ISFM serait la meilleure pour toutes les parties concernées. Cependant, nous ne pouvons ignorer que tous les efforts déployés jusqu'à présent n'ont pas abouti aux améliorations nécessaires.

Au vu de cette situation, nous exigeons que vous receviez une délégation avant la chambre médicale, c'est-à-dire la semaine prochaine, constituée de membres des sections et du comité directeur de l'ASMAC afin de pouvoir discuter et négocier dès à présent d'un plan de résolution de la crise mentionnant les mesures concrètes qui doivent être prises.

Nous attendons de votre part un engagement ferme de la FMH à assumer ses responsabilités dans la situation présente tant sur les aspects financiers que structurels pouvant en découler. Il nous semble par ailleurs capital qu'un tel plan soit public afin de rassurer les centaines de confrères actuellement en souffrance et perdant foi dans leur institution faitière à chaque jour qui passe.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions de croire, Madame la Présidente de la FMH, à l'assurance de notre considération distinguée.

Association suisse des médecins-assistant-e-s et chef-fe-s de clinique (asmac)



Severin Baerlocher, Président



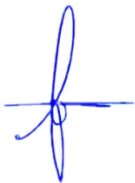
Richard Mansky, Vice-président

Association des Médecins d'Institution de Genève (AMIG)



Bastien Barcellini, pour le comité

Association des Médecins Assistant-e-s et chef-fe-s de clinique du canton de Vaud (ASMAV)



Enrique Lázaro i Fontanet, Coprésident



Audraïne le Boudec, Coprésidente